

Jean-Claude Polet<sup>1</sup>

## LE PATRIMOINE DES TRADUCTIONS LITTÉRAIRES EN FRANÇAIS

Permettez-moi tout d'abord de remercier les Professeurs Yves Chevrel et Claude Pichois. C'est à leur estime et à leur amitié que je dois être aujourd'hui parmi vous. Plus encore, c'est notamment à l'amitié et au soutien de M. Claude Pichois que je dois d'avoir trouvé certains appuis auprès des institutions universitaires et des milieux éditoriaux belges pour la réalisation du *Patrimoine littéraire européen*<sup>2</sup>, ouvrage dont il a été le premier préfacier et dont il reste le parrain. Et M. Yves Chevrel, averti de la teneur et de l'allure de l'ouvrage dès avant sa publication, lui a d'emblée manifesté sa sympathie et son intérêt. L'un et l'autre pour leur part ont fait connaître cet ouvrage, de volume en volume, en France et ailleurs, dans l'Université.

C'est donc pour moi un honneur et une joie de prendre la parole au cours de cette journée de colloque. Initiateur et directeur responsable de ce *Patrimoine littéraire européen*, l'essentiel de ma contribution au monde de la traduction littéraire se limite cependant à présenter un florilège, et à pratiquer, à la lumière de certains principes, que je vais vous exposer, une triple opération, inhérente à tout travail de synthèse historique : le rassemblement des données, leur sélection et leur organisation. C'est à partir de cette

---

<sup>1</sup> Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (Namur) et Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve).

<sup>2</sup> *Patrimoine littéraire européen. Anthologie en langue française. 1. Traditions juive et chrétienne; 2. Héritages grec et latin; 3. Racines celtiques et germaniques; 4a. Le Moyen Âge de l'Oural à l'Atlantique. Littératures d'Europe orientale; 4b. Le Moyen Âge de l'Oural à l'Atlantique. Littératures d'Europe occidentale; 5. Premières mutations. De Pétrarque à Chaucer (1304-1400); 6. Prémices de l'humanisme (1400-1515); 7. Établissement des genres et retour du tragique (1515-1616); 8. Avènement de l'équilibre européen (1616-1720). Bruxelles, De Boeck-Université, 1992, 1993, 1995, 1996, xxv-793, xxiii-704, xviii-798, xxvi-830, xxxiii-1166, xxxix-827, xxxv-902, xxxviii-944, xli-1084 p. (En France, diff. Belin, rue Férou, Paris).*

RHLF, 1997, n° 3, p. 401-412.

expérience-là que je vais vous parler.

Pour clarifier mon propos, je vous rappellerai d'abord certaines des déclarations d'intention du *Patrimoine littéraire européen*. Voici ce que l'*Avertissement général* annonce : «Une des originalités de l'ouvrage, c'est de donner à lire les auteurs étrangers dans des traductions choisies tout au long de l'histoire de la langue et de la littérature française [...]. Cela afin de faire sentir les modes successifs de l'intégration française de la littérature européenne. [...] Parfois, des versions différentes [...] du même texte sont présentées à la suite l'une de l'autre afin de concrétiser les variations de style, d'époque ou de conception dans l'art de traduire. La date de la première édition est indiquée à côté du nom du traducteur.» Cette information historique, à laquelle «on ajoutera celles que fournit, en fin de volume, le Répertoire des traducteurs, doi[t] permettre de situer la traduction dans le cadre particulier de son effectuation et dans le cadre général de l'histoire littéraire.»

Cette déclaration donne réponse à de multiples interrogations qui, implicites seulement dans cet avertissement, se sont posées dans la réflexion préparatoire. Parmi les questions disputées, je ne retiendrai que les deux principales : 1<sup>o</sup> une fois abandonné le projet d'une anthologie polyglotte, est-il légitime de mélanger, dans un même ensemble, des textes écrits en français et des textes traduits; 2<sup>o</sup> pourquoi présenter des textes traduits dans des versions et des états de langue différents, quelquefois plusieurs versions à la suite l'une de l'autre.

Abordons donc la première question, qui est en deux temps, et traitons d'abord de la question de l'anthologie polyglotte. Nous verrons ensuite s'il est légitime de mélanger dans un même ensemble des textes écrits en français et des textes traduits.

Il faut se rendre compte que seul un polyglotte connaissant toutes les langues européennes et tous les états de ces langues pourrait lire une anthologie polyglotte du *Patrimoine littéraire européen*, des origines à nos jours. Il paraît donc de bon sens et inévitable de renoncer à cette option. Mais ce serait aller trop vite en besogne que de considérer que, pour autant que la question soit résolue en pratique, elle soit aussi close en théorie : à vrai dire, l'utopie polyglotte, indépendamment des concessions qu'elle consent aux exigences de la *lecture*, mine la légitimité de l'anthologie unilingue dans la mesure où,

à défaut de polyglottisme, elle entend imposer, tout en l'instrumentalisant, la supériorité absolue de la traduction philologique. Très profondément donc, la nostalgie babélique a tendance à révoquer en doute le statut *littéraire* des traductions, dès lors qu'elle se place du point de vue exclusif des textes originaux, c'est-à-dire de l'autorité de l'*écriture*. Ce doute s'appuie en réalité sur deux évidences fondatrices de l'attitude critique : la certitude du progrès scientifique dans les sciences humaines et l'évidente supériorité de l'originalité sur l'imitation.

Classiquement, c'est au nom du progrès des connaissances historiques et philologiques – progrès tout aussi linéaire que semblent nécessaires les critères du monde savant – et au vu de l'évolution des langues dans l'histoire, qu'il est de règle, surtout universitaire, principalement du côté des lettres classiques et médiévales<sup>3</sup>, de trouver évidente la proposition qui déclare de soi supérieures les traductions philologiques<sup>4</sup> de la littérature. Toute autre traduction, sans appareil, paraît démunie et comme livrée à l'arbitraire de son auteur qui, même reconnu par ailleurs comme véritable créateur, ne se voit concéder que son droit d'auteur d'avoir traduit le texte à sa façon, une façon philologiquement toujours un peu suspecte.

En réalité, en rendant souveraines les traductions savantes, cette tradition universitaire a sacralisé la glose, – soit directement comme telle, soit intégrée à la traduction<sup>5</sup> – et, sous-

---

<sup>3</sup> À l'éloignement dans le temps correspond aussi l'écart dans l'espace : on trouve les mêmes requêtes de glose et les mêmes réserves savantes lorsqu'il s'agit de langues, de littératures et de cultures de grand écart géographique.

<sup>4</sup> Il est clair que la traduction philologique ne peut se concevoir en dehors du principe de l'universelle traductibilité de toutes les langues. La glose, qui supplée l'inadéquation systémique et littérale des langues entre elles, complète cette universelle traductibilité dans la mesure où elle réduit autant que possible les non-recouvrements potentiels des langues chacune à chacune.

<sup>5</sup> C'est ce qu'a fait Littré, en 1879, en traduisant l'*Enfer* de la *Divine Comédie* de Dante en français du XIV<sup>e</sup> siècle, opération recommencée, à sa façon, par André Pézard en 1965. C'est aussi au retour à l'esprit et aux tours de la langue du XVI<sup>e</sup> siècle dans sa traduction de Shakespeare et des Élisabéthains que François-Victor Hugo doit d'être loué sans réserve par Barbey d'Aurevilly, l'ami de Trebutien, le bibliothécaire caennais qui avait pris le parti, anti-philologique, d'éditer des manuscrits médiévaux tels quels, sans appareil critique, sans examen des variantes ni reconstitution

jacente, la maîtrise du spécialiste qui connaît, autant qu'il est possible, l'état des deux langues ou les deux états de la langue et les correspondances linguistiques et rhétoriques qui assurent l'équivalence de la source et de la cible<sup>6</sup>. Soumises à une tutelle d'exactitude aussi sévère que celle qui établit les codes et les procédures des éditions de texte, les traductions philologiques ont une liberté créatrice qui s'identifie au savoir et se limite à l'inventivité. La traduction est, en quelque sorte, l'exhibition, la performance et la récompense de l'érudition. Selon un pareil mode de penser, hérité des rigueurs de la tradition humaniste, l'écriture de la traduction est, dans une autre langue, la seule lecture potentiellement accomplie du texte original, une lecture saturée de commentaires virtuels et toute prête aux justifications philologiques et historiques. La beauté de la traduction tient alors largement aux vérités de toute espèce, où culmine l'exactitude des correspondances linguistiques, que l'opération traductrice a su maintenir d'une langue à l'autre.

Si, pour les textes en langues modernes, postérieurs à l'imprimerie et donc de fidélité de plus en plus sûre, et d'états de langue de moins en moins différents, la tradition savante n'a plus aussi largement la maîtrise du texte, elle entend bien conserver sous sa vigilance, au nom des concordances linguistiques les plus exactes, l'opération de la traduction et la soumettre aux exigences qu'elle a mises au point sur les textes des langues ou des états de langue morts. Et cela s'avère assez largement possible jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. À partir de là cependant, la cohérence synchronique qui caractérise l'état des langues européennes – notamment le français – tend à rendre plus aléatoires les logiques de correspondances exactes dont l'idéal philologique se nourrit. À cela s'ajoute le fait que l'érudition philologique et historique n'a eu, pour les textes modernes, surtout ceux du dernier siècle, ni le temps ni les

---

du «meilleur texte».

<sup>6</sup> Cette glose et son fondement savant ne sont, à la fin, que le reflet philologique de l'opération que met en œuvre l'appareil critique et historique. Celui qui en maîtrise les disciplines et les méthodes entend établir et éditer le texte après en avoir [re]constitué l'originalité au terme de recherches érudites, de choix de leçons ou de variantes, d'identifications lexicosémantiques et de pénétrations idiomatiques. Car, pour les textes antiques et médiévaux, compte tenu du mode relativement aléatoire de leur transmission, l'originalité n'est l'authenticité que dans la mesure où la tradition savante le certifie.

reculs suffisants pour peser les tenants et les aboutissants du sens et des langues sur la balance de pharmacien dont l'érudition philologique façonne le fléau. Face à cette situation où elle se sent encombrée de mutabilités et de flexibilités qui échappent pratiquement à ses lois, la traduction philologique est le plus souvent condamnée aux standards de langue académiques et à une inventivité aussi suspecte à elle-même, aussi peu assurée que sont encore indécisées les mesures et les structures des états de langue travaillés.

Coopératrice du progrès scientifique dans les sciences humaines, la traduction philologique, qui véhicule la nostalgie babélique de l'universel polyglottisme et lui supplée, ne peut être sûre de ses souverainetés que d'état de langue mort en état de langue mort. Elle entend cependant s'imposer aux états de langue vivants, quelles qu'y soient ses relatives inopérances, non seulement en préparation de ses accomplissements mais surtout en raison du principe de l'évidente supériorité de l'original sur toute imitation, cette imitation fût-elle traduction philologique. C'est là d'ailleurs, très profondément, que s'enracine l'instrumentalisation de l'acte de traduction, sa réduction à l'absolue relativité sinon à la nécessaire inadéquation. Traduire, c'est trahir sans le vouloir, et donc accepter d'être repris, corrigé, condamné, oublié. L'original dans sa langue, est le seul absolu. Il crée, en soi et pour soi, un instant éternel du sens autour duquel se produisent la circumambulation ou la tension vectorielle de la critique ou de la traduction, deux actes de sens et deux genres littéraires proprement subalternes.

Du point de vue de l'idéal polyglotte et de son substitut, l'idéal scientifique de la traduction philologique, une anthologie unilingue du *Patrimoine littéraire européen* ne saurait donc être, en soi, quelque nécessaire qu'elle puisse paraître, qu'un pis-aller, dont l'excellence se mesurera, immédiatement, à la qualité, entendons l'exactitude, des traductions qu'elle réunit.

Le principe de base de l'idéal philologique nie ainsi la possibilité, et donc la légitimité, de tout apport qualitatif au texte original par et dans le transfert linguistique et poétique. La plus inacceptable des infidélités de la traduction consisterait donc, dans sa langue, à *paraître* – car elle ne saurait l'être –, littérairement supérieure à ce que paraît, dans la sienne, l'original à traduire. Et si ce devait être possible, cela jetterait immédiatement le

souçon sur la valeur littéraire du texte original, dont l'absolue unicité est, et doit rester, irréductibilité et irréversibilité, les relations entretenues entre un texte et sa traduction devant absolument demeurer soumises à la hiérarchie a priori de l'originalité et de l'imitation. Pareille détermination n'est évidemment pensable, et effectivement pensée, que dans une théorie du sens qui privilégie absolument, définitivement et exclusivement l'instance de l'*écriture* ou, pour le dire en d'autres termes, l'intention sacrée de l'auteur, et implique un pacte de *lecture* où le lecteur a pour idéal, pratiquement culturel, de se hisser à la place sublime où l'écrivain a accompli l'ultime *lecture* qui a cautionné l'état définitif du texte *écrit*.

Selon pareille conception, le voisinage, dans une même anthologie, apparemment au même titre littéraire, de textes écrits en français et de textes traduits ne peut relever que de la tolérance, et ne se justifier qu'au nom d'une politique du moindre mal.

Mais, à vrai dire, est-ce le seul et, surtout, le dernier mot de l'affaire? Et l'évidence ne nous dit-elle pas que certaines traductions d'œuvres étrangères ont été poétiquement, littérairement créatrices au point que, sans même qu'on en vienne à jouer au jeu, dangereux et finalement assez vain, de l'échelle du Beau, il faille reconnaître qu'à tout le moins dans leur langue cible, ces textes traduits sont d'une qualité et d'une importance telles qu'ils ont à figurer, au même titre, voire mieux que beaucoup d'autres textes natifs, au premier rayon de la littérature de la langue où ils ont été importés? C'est là, du reste, la pointe de notre interrogation aujourd'hui. Ainsi, par exemple, devra-t-on continuer indéfiniment à endiguer les évidences charriées par la tradition littéraire française – confirmée par Goethe, entre autres – et ne voir en Jacques Amyot qu'un truchement de Plutarque ou de Longus? Et qui, franchement, ne perçoit pas l'exceptionnelle importance, pour la littérature européenne, et même pour la littérature arabe, de la version française des *Mille et Une Nuits* d'Antoine Galland? Enfin, est-il possible de réduire la traduction d'Edgar Allan Poe par Baudelaire à un simple exercice d'élucidation d'une prétendue gémellité poétique et de ne pas voir, dans la place remarquable que Poe occupe en France, la conséquence immédiate du génie de Baudelaire traducteur, sans parler de celui de Mallarmé?

Ces exemples saillants, qu'on pourrait multiplier et dont nous ne donnons ici qu'une

variété significative, nous conduisent à rappeler et à asseoir une évidence souvent savamment occultée, mais insistante comme le bon sens, à savoir que le patrimoine littéraire d'une langue, c'est-à-dire ce qu'il paraît important de conserver dans sa mémoire et de maintenir pour la conscience de ceux qui la parlent, c'est finalement d'abord ce qui est reçu, lu, repris, réactualisé et jeté en pâture à tous ceux qui la lisent. Dans l'opération de synthèse de l'histoire littéraire, on ne saurait donc se passer, sans arbitraire, d'ajouter aux apports de la critique du moment, l'histoire de la critique et de l'historiographie littéraire antérieures, en ce comprise une histoire des traductions, précisant notamment la place qu'elles occupent dans l'ensemble des textes produits. Dans ce cadre, l'identité des traducteurs des œuvres que la vie littéraire d'un temps, ou la tradition littéraire continûment, ont proposées ou maintenues à l'attention des lecteurs n'est ni plus ni moins déterminante que l'identité des auteurs natifs de la langue. Elle doit donc être prise en compte avec la même attention.

Par parenthèse, on voit bien que la logique que nous suivons actuellement implique que l'on envisage la littérature du point de vue de la *lecture*, c'est-à-dire de la réception et que, dans pareille perspective, l'horizon de l'utopie universellement polyglotte s'abolit naturellement pour être remplacé par un autre horizon, celui d'une universalité interne à un ensemble unilingue, horizon non pas utopique celui-là mais proprement potentiel<sup>7</sup>.

Du point de vue de la *lecture* donc, mélanger dans un même ensemble des textes écrits en français et des textes traduits se justifie pleinement : c'est, à vrai dire, la manière toute naturelle de présenter, de ce point de vue, un ensemble littéraire originellement polyglotte. En vérité, la principale justification des vastes corpus textuels unilingues, c'est, précisément, l'expérience, historiquement, psychologiquement et socialement première qui fait de la langue maternelle, normalement unique, tout à la fois le principe d'identité effective et le principe d'universalité potentielle de la conscience culturelle.

Cependant, bien que cette manière unilingue de faire connaître les littératures

---

<sup>7</sup> La conjonction paradoxale des deux horizons dans le *Patrimoine littéraire européen* par la séquence en deux temps – notice introductive / extraits – où le premier situe l'auteur et les œuvres dans leur langue originale, au sein de l'ensemble européen, et où le second donne à connaître le texte français du traducteur, situé dans l'histoire de la langue et de la littérature françaises.

étrangères soit naturelle, et constante, peut-être d'ailleurs en raison de cette spontanéité, elle laisse d'être bien analysée, bien maîtrisée, et utilisée avec les précautions que lui imposent ses limites et ses relativités. Trop souvent, même le monde savant, et presque toujours le grand public, entretiennent, faute d'attention aux problèmes de la traduction et faute d'érudition en la matière, de nombreuses confusions qui, en dépit de l'importance, en histoire et en théorie littéraire, de l'étude des traductions, servent la conception instrumentale de la traduction propre à l'idéal philologique et ternissent les éclats de traduction mis en évidence par le point de vue de la *lecture*. On confond en effet les différentes instances de l'autorité et de la responsabilité textuelle et, par conséquent, les statuts des textes. On oublie d'imputer au traducteur ce qui lui revient, c'est-à-dire d'analyser son acte et de le qualifier, on néglige de connaître sa personnalité et le reste de son œuvre, on omet surtout d'évaluer la fortune et, ce qui est capital, l'influence esthétique et littéraire de ses productions. Cette occultation des modes et des étapes de l'opération traductrice est si vraie que, pour prendre la question par l'autre bout de la lorgnette, nous avons souvent de la peine, en consultant les histoires littéraires, à savoir si les grands écrivains français ont été aussi des traducteurs, comment et pourquoi ils l'ont été, quelle fut la fortune de leurs traductions, quelle place ces traductions occupent dans l'évolution de leur œuvre, de leur style, de leur thématique, de leur poétique<sup>8</sup>. Et s'il faut reconnaître, avec satisfaction, que depuis quelque temps les historiens de la littérature, singulièrement les comparatistes, se montrent attentifs à ce dernier aspect, il faut encore constater que les traductions sont régulièrement considérées comme des travaux d'à côté ou d'en dehors de l'œuvre, bien plus loin de leur centre que les œuvres de critique et les récits de voyage. C'est ainsi que, si l'on concède de plus en plus, à Amyot ou à Galland par exemple, une place dans l'histoire de la littérature française, il s'en faut de beaucoup que l'on évoque, à leur vraie place, c'est-à-dire quelque part dans leurs *oeuvres complémentaires*, les traductions des grands créateurs de la littérature française. Et pourtant, un coup d'œil,

---

<sup>8</sup> Par exemple, quelle place, dans l'œuvre de Montaigne, pour sa traduction de Raymond Sebond? quelle signification, pour la poétique de Corneille, de sa traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*? quel révélateur, pour l'œuvre de Chateaubriand, sa traduction du *Paradis perdu*? et que nous dit, de la poétique de Marguerite Yourcenar, sa traduction des poètes grecs antiques et modernes?



même rapide, sur l'histoire des traductions françaises rassemble une bonne part des grands noms de la littérature : il suffit, pour cela, de parcourir le Répertoire des traducteurs du *Patrimoine littéraire européen*<sup>9</sup>.

Ce qui arrête les traductions au seuil des *œuvres complètes* des écrivains, c'est la frontière que la critique ne peut pas ne pas faire passer, au nom de la liberté créatrice, une des libertés inscrites dans la Constitution de la littérature, entre la maîtrise totale et la maîtrise partielle de l'expression. À la différence des textes natifs, naturellement libres, les textes traduits sont, par nature, étymologiquement subalternes. Mais je plaiderais, quant à moi, pour qu'on puisse apporter à ce principe général un correctif fondé sur le constat qu'il y a des serviteurs qui, à la longue, ont été hissés à la hauteur de leurs maîtres. Reste à savoir, dans ce cas, comment justifier théoriquement cette possibilité. Du point de vue, si l'on peut dire, de l'objet concret, entendons radicalement historique, du texte original, l'égalité et même l'équivalence avec le texte traduit sont impossibles. Tout acte de sens qui a pris corps dans l'histoire doit à son inscription dans l'espace, le temps et la langue, sans parler des irréductibilités littéraires, mentales et culturelles, une unicité et une irréversibilité philosophiquement absolues, ce qui semble ajouter au caractère subalterne de la traduction un supplément d'inadéquation foncière. Ce n'est donc pas du côté de l'enracinement, de la *cause* des textes, c'est-à-dire du point de vue de l'*écriture*, qu'il faut chercher le lieu de compatibilité où peut se produire le transfert d'originalité. Ce n'est que du côté de la postérité de la traduction, c'est-à-dire du côté de l'*effet* de la *lecture* dans la durée qu'il est loisible trouver ce lieu de transmutation, un lieu qui ne sera jamais, bien entendu, celui d'une égalité ni même d'une équivalence mais seulement celui d'une tension d'équipollence. C'est l'épreuve du temps qui, au cours de la tradition critique et littéraire de la langue cible, au

---

<sup>9</sup> Entre autres N. Oresme, Clément Marot, J. Amyot, R. Belleau, J. du Bellay, Ronsard, Malherbe, P. Corneille, La Fontaine, J. et L. Racine, Boileau, Bossuet, La Bruyère, J.-J. Rousseau, Voltaire, André Chénier, Mirabeau, Rivarol, L.-Cl. de Saint-Martin, P.-L. Courier, Chateaubriand, Antoni Deschamps, Sainte-Beuve, J. de Maistre, Lamennais, A. de Musset, V. Hugo, J. Michelet, J.M. de Heredia, Leconte de Lisle, Rimbaud, Sully Prudhomme, Maeterlinck, P. Louÿs, P. Claudel, Ph. Soupault, P. Valéry, R. Brasillach, M. Yourcenar, P.-J. Toulet, Saint-John Perse, P. Leyris, Guillevic, J. Supervielle, P.-J. Jouve, Y. Bonnefoy, Ph. Jaccottet.

long des incessants jugement comparatifs et des régulières réévaluations imposés à la série des traductions existantes qu'un constat répété d'excellence et de fécondité poétique en viendra quelquefois à *instituer* une traduction comme texte original, dans et pour sa langue. Dans ces cas, tout ce qui, d'universel et de spécifique, a pu être transféré du texte étranger, en dépit de son extranéité, vers la langue cible, a produit, par la langue cible et pour sa tradition littéraire, une valeur qui, en concurrence du texte original et de sa tradition propre, ou indépendamment d'elle, peut être considérée comme autonome. Ce que nous avons en vue ici, ce ne sont évidemment pas des imitations ou des adaptations, où le texte original n'est que le prétexte d'une recreation poétique, comme c'est le cas, par exemple, pour nombre de fables de La Fontaine. Ce que nous avons en vue, ce sont d'authentiques traductions qui, satisfaisant tout à la fois aux critères philologiques et poétiques de la traduction et accomplissant à ce point la difficile dialectique de la philologie et de la poétique, en arrivent à en dépasser les contradictions et à instaurer un lieu neuf, où les tensions de la lettre et de l'esprit de l'œuvre originale trouvent un nouveau foyer pour leur rayonnement<sup>10</sup>. Pareille adéquation du dispositif sémantique et poétique de l'original et de la traduction, indéfinissable a priori et même difficilement analysable a posteriori, ne se démontre que par l'épreuve de la durée, que par l'insistante présence d'une traduction au centre de toutes les autres, en une espèce de lieutenance générale de l'original. Même si, théoriquement, ce ne

---

<sup>10</sup> L'altérité du lecteur, typiquement celle du critique et du traducteur, avec ce qu'elles comportent de créativité, ne doivent-elles donc pas entrer en dialogue avec l'identité de l'auteur pour relancer, au-delà des termes définissant a priori leur distance respective, un pacte de communion dans l'esprit de l'œuvre d'«avant» le texte, et, ce faisant, ouvrir un espace pour une herméneutique de commune inspiration, voire pour une coalescence entre création et recreation, nécessaire plus encore à l'acte du traducteur qu'à celui du critique, espace, en toute hypothèse qui est, plus que mimétisme où le lecteur est condamné dans une logique de l'écriture, un véritable partage par le lecteur, traducteur ou critique, de l'expérience créatrice? Cette communion, ce partage d'inspiration et d'expérience créatrice est le véritable ferment, la justification profonde des traductions poétiques et littéraires. Dans une pareille perspective, la différence textuelle de ces textes que sont les traductions, c'est que leur matrice est précisément connue – c'est le texte original – alors que la matrice des autres textes –demeurée en amont de leur forme achevée, dans un lieu séparé de celui où le lecteur en saisit l'influx – est laissée à la recherche génétique, textuelle, contextuelle ou biographique et se résume, finalement, à la problématique de la question des sources et à celle du génie.

peut jamais être que «jusqu'à nouvel ordre», pratiquement, historiquement, les arguments continus de la postérité critique, c'est-à-dire les traditions établies et justifiées de la *lecture* valent décret et instaurent ce qu'on appelle en droit anglo-saxon la norme de la coutume.

Cela dit, qui concerne les traductions promues au rang d'original, il reste tout l'énorme bagage historique des traductions relativement littéraires, dont, loin des pratiques tranchantes de l'idéal philologique, il convient de capitaliser les valeurs. Condamnées à la multiplicité par la relativité qui les affecte, mais promues cependant par les richesses de leur diversité, la ronde des traductions autour de l'original absent, doit, même à défaut de traduction *centrale*, faire l'objet d'un passage en revue exhaustif et d'un discernement comparatif.

Et c'est ici, en effet, qu'intervient la seconde question que nous avons annoncée et que nous allons traiter, d'autant plus rapidement que les questions théoriques qu'elle pose sont, une fois exposées les précédentes, d'une grande simplicité.

Remarquons dès l'abord que la question des états de langue ne vaut pas seulement pour les textes traduits de langues étrangères mais se pose également du point de vue des textes français, et que l'on trouve dans le *Patrimoine littéraire européen* des textes français donnés, pour un même auteur, dans des graphies d'époques différentes. Du point de vue de la *lecture* où nous continuons à nous placer, il apparaît que le choc des états de langue ou des états de la graphie, est une des composantes nécessaires à la conscience historique de la textualité, notamment à la perception de la distance qu'il y a entre le texte *écrit* et le texte *lu*.

Cela dit, étant donné que les potentialités exégétiques et herméneutiques du texte original sont diversement prises en compte par les traducteurs successifs et que ces diversités, conjointes aux conditionnements d'époque que les traducteurs subissent, sont la source des différenciations de la traduction, il est essentiel, afin de manifester les richesses de l'original et les options diverses qu'ont choisi de représenter les diverses traductions du texte, de les donner à sentir aux lecteurs des traductions, surtout à ceux qui n'ont aucune possibilité de confrontation des versions françaises et des textes originaux. En effet, la seule idée de la qualité et de la nature du texte original que le *lecteur* de traduction puisse se faire

est l'effet littéraire que produisent, différenciellement, chacune des traductions réalisées. La meilleure façon d'obtenir pareille prise de conscience est de confronter toutes les traductions existantes, chronologiquement ordonnées, en s'éclairant, idéalement, de l'histoire du texte original, de sa réception dans la critique et l'historiographie de sa littérature et des littératures où il s'est trouvé traduit. Bien entendu, dans le cadre et les contraintes d'une anthologie, il ne pourra être question d'exhaustivité, mais il est cependant indispensable que la diversité, comme dimension fondamentale de la traduction, soit toujours manifestée par la mention, et la présence si possible, de plusieurs versions du même texte.

La collection chronologique des traductions est ainsi d'une double fécondité majeure. D'abord, elle rend compte et permet d'explorer, sinon le texte dans sa langue, du moins le texte dans son sens et selon les figures que la diversité de ses approches a pu déterminer. Poétiquement donc, et du point de vue de l'*écriture*, la suite des traductions déroule la tapisserie du texte. Du point de vue de l'histoire de la langue de traduction, de son histoire littéraire, de ses courants poétiques et esthétiques, la suite des traductions d'un même texte est tantôt représentative, tantôt éminemment significative de certains mouvements, tendances, écoles, styles et personnalités et, ce faisant, quelquefois très puissant révélateur des trames d'époque, voire facteur de périodisation.

Alors que l'idéal philologique et scientifique part du principe qu'il y a, même si elle est toujours à venir, une traduction qui soit la meilleure, la perspective qui aligne comparativement la suite des traductions et qui les confronte, estime que cette suite, sans prétendre, ni en une ni en toutes les traductions, équivaloir formellement le texte original, en récapitule les variations possibles dans l'histoire de la langue cible et, ce faisant, indique à tout le moins, et cerne même parfois<sup>11</sup>, le lieu universalisable du sens où le texte original se déploie. Le pacte de la lecture du texte traduit, en présence de la suite des traductions existantes, ne peut cependant que se constituer dans un dynamisme d'approximation, dans une tension d'équipollence très semblable à celle que Charles Du Bos appelait du même nom d'*approximation* pour qualifier l'acte critique. On peut même se demander si la suite

---

<sup>11</sup> C'est exemplairement le cas lorsque nous avons affaire à une traduction *centrale*.

des variations d'un texte traduit n'accomplit pas exemplairement l'opération conjointe de déconstruction et de reconstruction que les études de genèse autant que l'analyse archéologique des textes travaillent en appliquant le point de vue de la *lecture* à la genèse de l'*écriture*<sup>12</sup>. Il semble en effet qu'à l'égard du texte qu'il tente de cerner, le patrimoine des traductions fasse, à vrai dire, bien plus que l'héritage critique : la réalité poétique des textes y est l'objet de tous les soins; le véritable objectif, la véritable cible dans la langue d'arrivée, c'est de trouver la formule la plus adéquate au dispositif littéraire originel, à ce qui est, dans le texte premier, le lieu du sens. Pour sa part, la dimension nécessairement analytique, discursive et prosaïque de la critique limite davantage et plus intrinsèquement son entrée dans la littérature.

Nous en sommes déjà venus, comme vous le voyez, aux conclusions. Achéons donc par quelques sentences récapitulatives. À la question posée aujourd'hui – les traductions sont-elles un patrimoine littéraire? –, on ne peut répondre que oui. Constitué éminemment, d'une part, des traductions signées des grands auteurs français, au titre de leurs *œuvres complémentaires*, et, d'autre part, des traductions consacrées par la tradition littéraire, ce patrimoine est également riche, à des degrés divers, de toutes les traductions existantes. Certaines attendent la potentielle consécration de leur universalisable singularité, d'autres, inaccomplies ou insuffisamment décisives, demeurent dans la relativité. À cet égard et dans ce cadre, aucun privilège ni, d'ailleurs, aucune réserve ne vient affecter les traductions philologiques, à mettre, rigoureusement, du point de vue du patrimoine littéraire, sur le même pied que les autres.

Cela étant, la suite des traductions existantes et à venir, indépendamment de sa

---

<sup>12</sup> Ces mobilités conjuguées des conditions de réception des textes, de leur transmission et de leur translation soulignent le fait essentiel qui veut que l'acte de sens, même formulaire, même stratégiquement textuel, même volontairement défini, échappe par le flux de la perennité potentielle où il s'inscrit, à la fixité marmoréenne qu'il rêve pour sa forme achevée. Paradoxe qui veut que le dispositif poétique, en raffinant et en polissant au plus près l'objet esthétique, provoque, indépendamment de son éventuelle perfection, une espèce de dissémination polysémantique qu'apparemment tout l'art des précisions stylistiques, au sein des normes linguistiques et rhétoriques de la langue, conspirait à conjurer.

## LE PATRIMOINE DES TRADUCTIONS LITTÉRAIRES EN FRANÇAIS

fonction d'éventuelle liste d'attente pour la consécration par la tradition littéraire, constitue, dans l'histoire littéraire et pour elle, le lieu de nombre de ses mouvances et de ses enjeux. Des études, heureusement de plus en plus nombreuses aujourd'hui, mettent cela en pleine lumière. À ce titre aussi, les traductions, au delà comme en deçà de leur patrimoine littéraire, sont parties intégrantes des réserves d'altérité et d'originalité poétique et langagière dont l'histoire d'une littérature retravaille constamment les équilibres pour maintenir les spécificités de son universalité potentielle.

---

Source : Le patrimoine des traductions littéraires en français, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 97<sup>e</sup> année, n° 3, mai-juin 1997, p. 401-412.